



Boulangerie - pâtisserie, épicerie, tabac

Par **Mahieu Pierre**, le **04/06/2010** à **07:35**

Bonjour,

Mon petit-fils désire racheter une boulangerie-pâtisserie-épicerie-tabac pour 87.000 €.

Pour le tabac, la douane demande 30.000 € cash, 20.000 € à ses parents et 10.000 € à nous-mêmes avec le remboursement des deux prêts. Le reste de l'emprunt en banque plus aide du département et de l'état.

Il faut savoir qu'il est au chômage

Notre question : que se passe t'il si le commerce ne fonctionne pas ou manque de rentabilité, manque de remboursement auprès des banques et les prêts des parents.

Merci d'avance.